

**Document  
d'accompagnement  
du référentiel  
de formation**



**Inspection de l'Enseignement Agricole**

**Diplôme : BTSA Aquaculture**

**Module : M5  
Organisation du travail**

**Préambule**

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Les compétences informatiques et numériques telles que définies par le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) issues du DIGCOMP de l'Union Européenne sont mobilisables dans chacune des capacités intermédiaires des différents blocs.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

## Rappel des capacités visées

### Capacité 5 correspondant au bloc de compétences B5 : Organiser le travail

C5.1 Réaliser l'encadrement de proximité de l'équipe de travail

C5.2. Gérer l'organisation de l'activité de production

C5.3. Mettre en œuvre la démarche qualité sécurité environnement (QSE) en situation professionnelle

C5.4. Organiser les activités de valorisation de la production

## Finalités de l'enseignement

Cet enseignement répond au champ de compétences « Organisation du travail » dont la finalité est d'organiser le travail dans le respect des réglementations, en maintenant une communication de qualité au sein de l'organisation pour atteindre les objectifs fixés.

La fiche de compétences correspondante peut utilement être consultée.

L'enseignement doit permettre à un technicien en situation de gestion d'une équipe liée à une activité (chantier) ou à un site de production qu'il a en responsabilité dans le cas de petites structures ou de structures multi sites, d'organiser le travail et d'assurer l'encadrement de proximité de la main d'œuvre.

Dans certaines situations, si la dimension décisionnelle finale et administrative est assurée par la direction de l'entreprise ou du groupe, les opérations usuelles de gestion du personnel doivent pouvoir être assumées par le responsable de site. Il opérationnalise les moyens mis à sa disposition et assume la responsabilité du personnel du site notamment l'évaluation annuelle des agents du site et la gestion des accidents du travail. Il mobilise les outils et les logiciels informatiques nécessaires à l'organisation du travail au sein d'une organisation

De la même façon, dans le cadre de la politique globale de l'entreprise, il est à même de mettre en œuvre la politique QSE dans son domaine de responsabilité (équipe, site).

## **Précisions sur les activités supports potentielles**

Des visites techniques et d'entreprises, des interventions de professionnels, des démonstrations d'utilisation de logiciels professionnels, des sorties de découverte de territoires, des travaux pratiques en laboratoire, exploitation aquacole ou atelier pédagogique et la réalisation de chantiers participent à la construction de cet enseignement ancré sur des situations concrètes.

Les périodes de formation en milieu professionnel et la pluridisciplinarité intra ou inter-modulaires participent à l'enseignement de ce module.

Ce module est potentiellement concerné par des activités pluridisciplinaires relevant des thématiques suivantes :

- Approche croisée des enjeux de questions de société ;
- Conduite de projets ;
- Communication professionnelle (de la spécialité de formation) ;
- Pilotage numérique des systèmes de production aquacoles ;
- Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) ;
- Organisation de l'activité de production aquacole ;
- Filières et marchés en aquaculture ;
- Diagnostic de durabilité d'une organisation aquacole dans une perspective d'amélioration.

## **Références documentaires ou bibliographiques pour ce module**

Convention collective aquaculture IDCC 7010 - Légifrance 2022

Convention collective nationale des cultures marines et de la coopération maritime - Légifrance 2019

Sitographie d'intérêt : FAO, FranceAgriMer, Agreste, CIPA, FFA, CNC et CRC

## Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
<b>C5.1 Réaliser l'encadrement de proximité de l'équipe de travail</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Identification des déterminants de la situation d'encadrement</li><li>- Choix d'une procédure adaptée à la situation</li><li>- Qualité de la mise en œuvre de la procédure choisie</li></ul>	Management Droit du travail	SESG

### Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant dans une situation d'encadrement de proximité et dans les limites de sa délégation, met en œuvre des procédures adaptées conformes à la réglementation, intégrant les enjeux sociaux, de santé, de sécurité, économiques, pour encadrer les personnels placés sous son autorité fonctionnelle.

### Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement de cette capacité vise à préparer l'apprenant à sa fonction d'encadrement des personnels sous sa responsabilité. Cette fonction d'encadrement peut être plus ou moins étendue selon la structure de l'entreprise (TPE, PME, groupe multi-site de production). Il convient pour l'enseignant de présenter dans chacune des situations que peut rencontrer le technicien, le cadre juridique mais aussi de le préparer à gérer ces situations dans leurs dimensions, éthiques, humaines et sociales.

#### Contrat de travail et spécificités en aquaculture

##### Contrats de travail

Les principes du contrat de travail sont présentés pour permettre à l'apprenant de situer le cadre d'exercice de sa fonction d'encadrement de proximité.

L'enseignant présente les différentes sources du droit applicable (code du travail, convention collectives, contrat de travail, etc.). Il amène l'apprenant à identifier :

- Les différents types de contrat et leurs conditions d'application ;
- Les règles en termes de temps de travail et de rémunération ;
- La réglementation concernant l'hygiène et la sécurité au travail.

##### Organisation sociale de la production

Il conduit l'apprenant à identifier le rôle des différents acteurs intervenant dans l'activité de gestion du personnel :

- Organismes sociaux ;
- Organisation de la représentation du personnel.

Pour chacun de ces aspects, les particularités du secteur aquacole sont présentées et mises en évidence dans leur dimension technique (travail en mer, travail isolé, etc.) mais aussi sociale (TPE, sites distants appartenant à un groupe, etc.).

## Situation de gestion du personnel en aquaculture

Selon son degré d'autonomie et de responsabilité, le technicien aura une place plus ou moins importante dans les différentes procédures à mettre en place en relation avec la direction de l'entreprise.

### Mise en place et rupture du contrat de travail

- Recrutement

Dans le cadre des procédures de recrutement, le technicien peut être simplement concerté mais peut également être amené à proposer à la direction générale un recrutement pour un site.

- Licenciement

Si la décision et la démarche administrative ne seront pas conduite par le technicien, il convient pour l'enseignant de présenter les différentes causes de licenciement, notamment les licenciements pour fautes qui peuvent être constatées par le technicien lorsqu'il encadre de la main d'œuvre.

### Procédures dans le cadre de l'exécution du contrat de travail

Le technicien peut être amené à gérer différents types de situations :

- accidents du travail ;
- gestion de conflits ;
- évaluation des agents (dans le cas de responsabilité de site) ;
- gestion des périodes de congé.

## Mise en œuvre de procédures de gestion du personnel

Pour chacune de ces situations, une procédure organisée et traçable doit être mise en œuvre pour assurer leur traitement.

### Caractérisation de la situation

Il s'agit pour l'enseignant d'amener l'apprenant à conduire une analyse de la situation rencontrée pour choisir la procédure adaptée. A ce titre, il identifie :

- le cadre législatif dans lequel s'inscrit la situation ;
- les éléments de contexte spécifiques à l'entreprise ou au site de production ;
- les enjeux et objectifs pour l'entreprise ;
- les fragilités ou facteurs de risques pour l'entreprise.

A titre d'exemple, pour une procédure de recrutement d'agent, il s'agit de :

- repérer les besoins quantitatifs et qualitatifs ;
- formaliser le cadre juridique de l'emploi offert ;
- identifier les points de vigilance ;
- identifier les possibilités offertes par l'environnement.

Dans chacune des situations, il est important pour le futur technicien d'agir dans les limites de délégation fixées par l'entreprise, en particulier, dans les cas de travail à distance (chantiers extérieurs) ou de site distant.

L'opérationnalisation des procédures comprend à la fois une dimension humaine, managériale, et une dimension juridique et administrative.

- **Pour la dimension juridique et administrative**

L'enseignant conduit l'apprenant à identifier les acteurs de la situation, leurs rôles et responsabilités et à mobiliser les documents et supports nécessaires. Ces documents peuvent avoir une nature juridique (déclaration d'accident) ou fonctionnelle (fiche de poste dans le cadre d'un recrutement).

- **Pour la dimension managériale**

Il convient pour l'enseignant de sensibiliser les apprenants à la dimension humaine des différentes procédures mises en œuvre. Il peut être fait appel à des analyses de situations vécues en entreprise par les apprenants, mais il semble tout aussi nécessaire de les placer en situation de jeu de rôle pour leur faire appréhender cette dimension.

Cet enseignement peut être conduit en liaison avec le bloc 2, construire son projet personnel et professionnel, et notamment la capacité C2.2 : S'insérer dans un environnement professionnel.

Le document d'accompagnement thématique « accompagnement des apprenants au développement de compétences psychosociales » peut utilement être consulté :

[https://chlorofil.fr/fileadmin/user\\_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-com-comp-psycho.pdf](https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/fichiers-communs/ref-com-comp-psycho.pdf)

Bilan multicritère de la procédure mise en œuvre

L'enseignant amène l'apprenant à conduire un bilan de la procédure engagée à deux niveaux :

- **Atteinte des objectifs fixés**
- **Adéquation de la procédure pour les atteindre**

Dans l'évaluation de ces deux items, l'attention des apprenants est attirée sur l'ensemble des dimensions à prendre en compte : éthique, sociale, managériale, bien-être au travail, etc.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
<b>C5.2. Gérer l'organisation de l'activité de production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification cohérente des opérations</li> <li>- Mise en œuvre des enregistrements nécessaires</li> <li>- Qualité du traitement des données</li> <li>- Qualité de l'information transmise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation de la production</li> <li>Organisation du travail d'équipe</li> <li>Conduite des productions aquacoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aquaculture</li> <li>SESG</li> <li>TIM</li> </ul>

### Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est à même de mettre en œuvre dans son espace d'autonomie l'organisation du travail liée à l'activité de production. En tant que responsable d'équipe ou de site, il optimise l'emploi de la main d'œuvre au service de la performance technique, économique, sociale et environnementale de la production. Il assure la transmission des informations et il utilise des outils et des logiciels informatiques nécessaires à son activité professionnelle.

### Précisions sur les attendus de la formation

Cet enseignement est apporté en relation étroite avec ceux du module M4, conduite de productions aquacoles.

Si la classe comprend des apprenants issus de bac pro « Conduite de productions aquacoles », il convient de valoriser les compétences acquises en particulier dans le module MP6 « organisation du travail » dans le cadre d'organisation de chantiers. Une organisation pédagogique de type coopératif peut favoriser l'apprentissage mutuel pour les apprenants qui ne seraient pas issus de ce bac professionnel. On veille dans cette hypothèse à ce que le fonctionnement des groupes ne se traduisent pas par une division des tâches en fonction de l'expertise déjà acquise.

L'enseignement de ce module ne peut s'envisager qu'à partir de situations réelles prenant en compte la dimension technique. Il s'agit de mettre l'apprenant en situation d'intégrer un ensemble de contraintes pour optimiser l'organisation des différentes tâches et missions.

### Identification des activités en lien avec un itinéraire technique

Au-delà de la connaissance d'un ou de plusieurs outils de représentation et de gestion des différentes étapes du processus de production aquacole, l'apprenant doit avoir la vision globale de celui-ci dans ses objectifs et sa mise en œuvre.

### Typologie des tâches

L'enseignant doit amener l'apprenant à prendre en compte la diversité de nature des tâches pour pouvoir les hiérarchiser. Il identifie les tâches différenciables (suivi de paramètres non essentiels, pêche et tri, etc.), les tâches obligatoires (alimentation/nutrition, contrôle des paramètres, aération, oxygénation, gestion de la mortalité, etc.), et les tâches déléguables ou sous-traitables (entretien des équipements, nettoyage et désinfection, pêche/récolte, etc.).

L'attention des apprenants est attirée sur la gestion des aléas. Si, par nature, ils ne peuvent être prévus, les

facteurs de risques peuvent être identifiés (hydraulique, chimique, phytotoxique, mortalité, etc.), et des procédures de remédiation envisagées.

#### Prise en compte des contraintes

L'enseignant amène les apprenants à identifier les différents facteurs à prendre en compte pour mettre en œuvre une programmation des activités :

- La main d'œuvre disponible, son expérience, sa qualification ;
- Les conditions naturelles ;
- Les besoins liés à la commercialisation et aux marchés.

#### Anticipation, ordonnancement

La mise en place d'une organisation du travail prévisionnelle suppose d'intégrer l'ensemble des contraintes du processus de production et à ce titre doit être traitée conjointement par les enseignants d'aquaculture, de SESG et de TIM. L'ordonnancement des tâches est indissociable de la conduite des processus productifs.

#### Outils de représentation et de gestion de la production

- GANTT, Pert, rétro planning, time line ;
- Gestion et réservation des ressources.

L'informatique vise à outiller les apprenants pour qu'ils puissent ordonnancer des tâches à l'aide de solutions adaptées (du micro-planning en utilisant un tableur jusqu'à l'utilisation de solutions de planification plus élaborées comme GANTT project). Les étudiants devront être en capacité de créer des retroplannings, des time lines, des diagrammes de GANTT et de Pert. L'utilisation de GRR (Gestion et réservation de ressources) peut être mise en œuvre ; l'usage exclusif du tableur peut être envisagé pour concevoir des outils de gestion de projet mais cela nécessite un travail approfondi d'analyse préalable.

#### Organisation annuelle des activités

Le technicien, en particulier lorsqu'il est responsable de site, doit pouvoir organiser le temps de travail et répartir les tâches dans le respect de la réglementation du travail.

#### Répartition des tâches

En fonction des qualifications et des statuts et contrats de travail, l'apprenant optimise l'emploi de main d'œuvre sur le site. Pour ce faire :

- Il établit les besoins en main d'œuvre par période ;
- Il détermine les besoins structurels et conjoncturels ;
- Il gère l'emploi de main d'œuvre en prenant en compte les périodes de congés et détermine les besoins en main d'œuvre occasionnelle.

#### Planning prévisionnel

L'enseignement amène les apprenants à se doter d'outils numériques pour formaliser ce planning et à mettre en œuvre sa diffusion tant vis-à-vis des personnels sous son autorité que vis-à-vis de la direction de l'entreprise.

Des études de cas pratiques permettent aux apprenants d'envisager différents systèmes avec ou sans activité saisonnière notamment.

## Bilan de l'activité

Si l'activité de gestion du personnel s'effectue dans le cadre d'une délégation formelle, le technicien est amené à produire des bilans d'activités en fonction des consignes et procédures définies par l'organisation. L'utilisation d'outils et de solutions numériques est à privilégier.

## Organisation d'une opération technique/d'un chantier

L'organisation du travail est aussi envisagée au niveau de la mise en œuvre d'un chantier ponctuel. L'enseignant prend soin dans cette dimension de valoriser les compétences acquises par les apprenants issu d'un bac professionnel « Conduite des productions aquacoles » dans le cadre du MP6.

Le terme de chantier s'applique aux temps forts liés à la conduite d'un processus de production aquacole (par exemple : la pêche ou la récolte, le tri, l'abattage, etc.) qui mobilisent en quantité ou en nombre des intrants, main d'œuvre, matériel, équipements et/ou installations.

## Anticipation d'une opération technique/d'un chantier

L'enseignement mis en œuvre permet aux apprenants de maîtriser l'organisation de chantiers qu'il s'agisse de chantiers sur site ou dans des environnements éloignés avec leurs contraintes spécifiques.

Pour ce faire, l'apprenant met en œuvre une méthodologie d'organisation intégrant les dimensions techniques, GRH et logistique et environnementale. Il détermine, le cas échéant, les besoins en main d'œuvre occasionnelle. Cette situation peut être conduite en lien avec la C5.1 en termes de procédure de recrutement.

## Mise en œuvre d'une opération technique/d'un chantier

La mise en œuvre est suivie d'une analyse du déroulement, l'enseignement permettant de systématiser l'analyse des écarts entre prévisionnel et réalisé.

L'attention des apprenants est attirée sur la nécessité dans la conduite de chantier d'intégrer les personnels temporaires dans le respect de la réglementation, de formuler des consignes explicites et de veiller à la sécurité.

## Outils d'aide à la prise de décision et de suivi de l'activité de production

Différentes activités peuvent être envisagées : construire des schémas de circuits de prise de décision, planifier et enregistrer des tâches et des temps de travaux, enregistrer des données en vue d'assurer une traçabilité, automatiser des calculs et des chiffrages, gérer des achats et des stocks, gérer une documentation, formaliser et communiquer des résultats, etc.

Les différentes opérations suivantes sont travaillées au travers de manipulations, d'exercices et de cas concrets.

## Représentation schématique

La représentation se fait par des schémas des circuits de prise de décision en utilisant des logiciels et applications de type carte mentale (xmind, freemind, freeplane, etc.), des représentations sous forme d'algorithme ou de logigramme (LARP, Dia, Visio, creatly, glify, etc).

Les apprenants sont initiés aux outils de diagnostic, d'évaluation des risques et d'aide à la décision : les OAD (Outils d'Aide à la Décision).

À partir des enregistrements qu'ils auront réalisés, les apprenants sont formés à traiter des données pour leur permettre de réaliser des diagnostics afin d'améliorer l'activité de production, d'expliquer des écarts, etc.

L'enseignant propose une approche à visée OAD de l'utilisation des données. Cette approche professionnelle de la donnée devrait ajouter du concret à la manipulation des données. La manipulation et l'utilisation d'outils gratuits de gestion de base de données (Libre Office Calc et Libre Office Base) sont à privilégier.

À partir de tableaux de bord (indicateurs, suivi, etc.), les apprenants réfléchissent à l'élaboration intellectuelle d'OAD pour qu'ils puissent les réinvestir professionnellement.

- **enregistrement des tâches et des temps de travaux à l'aide d'un tableur ou un logiciel professionnel.** Un travail spécifique sur les calculs de fractions de temps avec le tableur peut être entrepris ;
- **enregistrement des données en vue d'assurer la traçabilité dans les systèmes de management de la qualité, à l'aide d'un tableur ou d'un SGBDR** (système de gestion de base de données relationnelles);
- **automatisation des calculs de coûts de la conduite d'une production** afin qu'ils puissent raisonner leur décision en utilisant un tableur-grapheur. Les opérations élémentaires, les fonctions de base (somme, moyenne, nb) ainsi que les fonctions conditionnelles et logiques (si, nb.si, somme.si... et, ou) sont abordées ainsi que la réalisation de graphiques simples et complexes en insistant sur les critères de choix d'un graphique en fonction des variables à représenter ;
- **automatisation des chiffrages et évaluation des écarts (notions de charges et de coûts) en utilisant un tableur-grapheur.** Les opérations élémentaires, les fonctions de base (somme, moyenne, nb) ainsi que les fonctions conditionnelles et logiques (si, nb.si, somme.si, et, ou) sont abordées ainsi que la réalisation de graphiques simples et complexes en insistant sur les critères de choix d'un graphique en fonction des variables à représenter ;
- **gestion des achats et des stocks** : concevoir et automatiser des tableaux de bord pour piloter la gestion technico-économique de l'activité de production. Les étudiants devront être familiarisés à l'analyse et à l'informatisation de problème par l'utilisation d'un tableur-grapheur (affichages conditionnels, formules et fonctions avancées, logiques, conditionnelles, recherche, tri, filtre, groupement, tableau croisé dynamique et graphique croisé dynamique, solveur, etc.) ; ou d'un outil de gestion de bases de données relationnelles (cf. C6.1) ;
- **organisation de systèmes d'alertes automatisées** (Tableur) Gestion de la production (C4) / gestion des stocks (C6.1).

## Gestion des données

La maîtrise d'un « tableur grapheur » (Libre Office Calc, Excel, etc.) et de ses fonctions avancées (voir plus bas) est nécessaire a minima.

La présentation des fonctionnalités et l'utilisation d'un SGBDR (système de gestion de base de données relationnelles, par ex : Libre Office base, Access, etc.) est pertinente.

L'apprenant doit pouvoir mettre en œuvre les fonctions avancées du tableur (voire des logiciels de gestion de bases de données, SGBDR) pour traiter des données complexes :

- réalisation de calculs à l'aide de fonctions complexes,
- utilisation des tris et de filtres automatiques,
- analyse des données avec les tableaux croisés dynamiques.

- gestion de données en nombre : gestion du cheptel (C4) ;
- les notions de formats des données (csv., xml, kml, GeolJson, etc.), d'interopérabilité des bases de données (Open Data, etc.), de licences d'utilisation des données (CC creativecommons.org, Copyright, etc.) de données « propriétaires » d'abonnements, sont au cœur du choix des données retenues.

### **Bilan multicritères de réussite**

L'enseignant amène l'apprenant à conduire un bilan de l'organisation d'une opération technique/d'un chantier :

- Atteinte des objectifs fixés
- Adéquation de la méthode et des outils utilisés
- Pistes d'améliorations possibles

Dans l'évaluation de ces items, l'attention des apprenants est attirée par l'ensemble des dimensions à prendre en compte : technique, économique, méthodologique, éthique, sociale, managériale, bien-être au travail, environnementale, etc.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
<b>C5.3. Mettre en œuvre la démarche qualité sécurité environnement (QSE) en situation professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect de la réglementation et des démarches QSE en vigueur dans l'organisation</li> <li>- Qualité de l'analyse des risques contextualisée</li> <li>- Qualité des ajustements proposés</li> </ul>	Cadre législatif et réglementaire appliqué aux situations professionnelles  Démarche QSE	Aquaculture  SESG  STE

### Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant applique la démarche qualité-sécurité-environnement (QSE) en situation professionnelle et s'il est source de proposition dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Cependant, on n'attend pas du diplômé du BTSA qu'il soit en responsabilité de mettre en place et d'animer cette démarche QSE.

### Précisions sur les attendus de la formation

Les périodes en entreprise peuvent être mobilisées comme support de la formation et de l'évaluation de la capacité C5.3. Il est recommandé de conduire un projet QSE lors de ces périodes. La démarche d'amélioration abordée peut être proposée à l'initiative de l'apprenant ou de l'équipe pédagogique.

### Démarche de projet QSE

Les enseignements liés à cette capacité peuvent être conduits en concertation avec la capacité C2.4. L'enseignement consiste à apporter à l'apprenant les contenus lui permettant de mener un projet QSE en relation avec les productions aquacoles. En formation, les trois champs de la QSE sont abordés. Les exploitations pédagogiques des établissements peuvent avantageusement être mobilisées comme support de la formation.

Les principes d'organisation et de conduite d'un système de management QSE sont présentés ainsi que les normes internationales à prendre en compte ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001.

Exemples de projets d'amélioration de la qualité :

- Qualité des productions ;
- Amélioration du processus de production ;
- Qualité des produits ;
- Mode de production ;
- Etc.

Exemples de projets d'amélioration de la sécurité :

- Sécurité des personnes ;
- Sécurité des productions ;
- Sécurité des biens ;
- Etc.

Exemples de projets d'amélioration de l'impact environnemental :

- Gestion des rejets ;
- Gestion des prélèvements (RNC) ;
- Optimisation énergétique ;
- Optimisation des besoins en eau (RNC) ;
- Gestion des déchets ;
- Etc.

#### Analyse de la situation existante

Les apprenants sont amenés à conduire des diagnostics initiaux. L'enseignement vise à permettre aux apprenants de différencier le diagnostic stratégique mené par la direction générale du diagnostic opérationnel réalisé par le technicien aquacole.

Différentes grilles d'analyse peuvent être proposées aux apprenants à condition qu'elles prennent en compte tous les aspects du diagnostic.

L'analyse de la situation doit aboutir à l'identification :

- des objectifs exacts de ce qui est attendu ;
- des responsabilités de chacun ;
- de l'organisation des moyens de suivi et de contrôle.

#### Propositions d'améliorations

L'enseignement mis en place permet aux apprenants dans un premier temps d'évaluer et de prioriser les propositions d'amélioration en termes de pertinence, d'adéquation au processus de certification s'il y a lieu et de faisabilité.

Les apprenants sont amenés à établir une planification des actions.

#### Evaluation de l'amélioration proposée

L'évaluation de l'action est menée en lien avec les objectifs et les critères définis dans le processus. Elle prend en compte les différentes dimensions.

#### Qualité

Les démarches qualité abordées en formation concernent :

- le bien-être animal ;
- la réglementation et le suivi sanitaire ;
- la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits ;
- la traçabilité des produits ;
- les certifications des produits, des productions ;
- la durabilité dans toutes ses dimensions.

Elles doivent être contextualisées par l'étude de cas concrets en lien avec les productions aquacoles. Les voyages d'études et les PFMP peuvent être mobilisés pour diversifier les cas étudiés.

En formation, on s'attache à présenter les normes et certifications en vigueur dans le champ professionnel des productions aquacoles.

## Sécurité

La prise en compte de la sécurité est incontournable dans la formation aux capacités professionnelles. Travailler en sécurité nécessite de mettre en œuvre simultanément :

- les règles et procédures à respecter (la théorie) ;
- les conditions réelles d'usage de ces règles et procédures en situation (le terrain) ;
- les connaissances scientifiques et techniques qui les fondent (le sens).

La formation doit permettre aux apprenants d'acquérir les méthodes pour faire les choix d'action les mieux adaptés et agir en sécurité dans les situations professionnelles.

L'accent est mis sur l'analyse des risques en situation.

La formation aborde :

- Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- La consultation, l'utilisation et la mise à jour du DUERP ;
- L'analyse de situations professionnelles en lien avec les enseignements de STE et d'aquaculture ;
- Le lien avec les partenaires externes ;
- La conformité des équipements ;
- Les enregistrements techniques en lien avec les risques professionnels : exposition à des substances chimiques, port des EPI, etc.

## Environnement

### Cadre réglementaire en vigueur pour l'aquaculture

La formation présente le cadre réglementaire en vigueur pour les productions aquacoles. La mise en œuvre de mesures de paramètres physico-chimiques et biologiques sur le terrain peut avantageusement concrétiser les apports de contenus.

### Certifications environnementales

La formation présente les certifications environnementales (exemples : HVE ; ISO 14001) dans le cadre des systèmes de production aquacoles. Le recours à une contextualisation et des visites de sites de production est recommandé. Les pratiques et les procédures mises en œuvre dans le système de production sont analysées pour mettre en évidence la politique environnementale de l'entreprise. Les possibilités d'évolution et d'amélioration du système de production sont envisagées, analysées (avantages et limites), comparées et argumentées. Le lien est fait avec le module M4 concernant les ressources naturelles communes.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
<b>C5.4 Organiser les activités de valorisation de la production</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte des éléments du marché</li> <li>- Prise en compte des potentialités de l'entreprise</li> <li>- Adéquation des activités mises en œuvre</li> </ul>	Economie de filière Techniques de transformation et de commercialisation	Aquaculture SESG

### Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est à même de s'impliquer dans les activités de valorisation des productions de son entreprise ou d'une autre organisation, en ayant perçu les enjeux et les contraintes de ces actions.

### Précisions sur les attendus de la formation

Si les activités de transformation et de commercialisation ne constituent pas le cœur de métier du technicien aquacole, elles se révèlent souvent être des activités clés dans la pérennité des entreprises notamment des TPE engagées dans un développement des circuits courts. Le technicien y est impliqué notamment lors de périodes de pointe, ce qui impacte l'organisation du travail.

L'enseignement attaché à cette capacité vise à préparer le futur technicien à intégrer cette dimension et à lui permettre d'y être un acteur pro actif.

Les compétences développées dans le cadre de ce module concernant l'approche des marchés et de filières sont en lien avec les autres modules de formation technique, tant ils constituent un élément central de la décision technique et économique.

L'approche pédagogique développée ne doit pas aboutir à des compilations de statistiques et des panoramas abstraits des filières mais à une approche méthodologique, transférable aux différentes productions aquacoles pour pouvoir situer l'activité d'une entreprise au sein d'une filière. Les visites et rencontres d'intervenants, indispensables pour aborder cette dimension professionnelle, ne peuvent, à ce titre, viser la seule description d'une filière, mais être le support d'une réflexion plus globale à la fois sur la filière concernée, mais aussi en comparaison à d'autres filières de l'ensemble du secteur aquacole.

#### Spécificité des filières aquacoles

Les filières aquacoles sont soumises à de nombreuses contraintes économiques, dans le cadre de la gestion de ressources naturelles fragiles dont il convient de faire appréhender l'impact aux apprenants.

#### Situation des pêches et de l'aquaculture

Il s'agit d'amener les apprenants à comprendre les interactions entre la pêche et l'aquaculture, en s'appuyant notamment sur les statistiques mondiales (FAO, etc.) et françaises (France Agrimer, etc.), en intégrant les projections et en prenant en compte les préoccupations de gestion durable.

#### Cadre international

Compte tenu de la globalisation de la production au niveau mondial, il convient d'amener les apprenants à prendre connaissance des différents marchés, à repérer les nouvelles zones de production pour pouvoir

cerner la concurrence.

Il s'agit également de leur permettre de prendre en compte les intérêts et les contraintes internationales impactant le commerce des produits aquacoles. On peut citer : les barrières douanières, les règles en termes de protection sanitaire et de bien-être animal (OIE), les principes d'hygiène des produits alimentaires (Codex Alimentarius, HACCP), la protection de la biodiversité (Convention CITES ou de Washington), etc.

### Cadre européen

Au-delà de la présentation du poids de l'aquaculture dans l'économie française et européenne (chiffre d'affaires, nombre de salariés, etc.), il s'agit de mettre en évidence l'émergence de nouvelles zones de production et d'amener les apprenants à en identifier les avantages comparatifs.

Le cadre législatif européen est présenté notamment :

- la Politique Commune de Pêches (PCP) et le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) ;
- le pouvoir réglementaire de l'union européenne portant sur le produit (sécurité alimentaire, traçabilité, qualité) ;
- les règles concernant l'environnement (Directive Cadre sur l'Eau, biodiversité), la protection sanitaire, le bien-être animal, etc.

Les organisations professionnelles européennes sont présentées et leur rôle croissant est mis en évidence.

### L'entreprise face aux marchés

#### Caractérisation des entreprises et des marchés

Pour permettre aux apprenants de positionner leur entreprise, il s'agit de caractériser la diversité des entreprises, les lieux de production et les échanges au niveau national.

Cette approche est complétée par une analyse de la diversité des structures et situations des marchés et des circuits de commercialisation. Cette analyse doit conduire les apprenants à appréhender les rapports de force dans la filière en particulier en termes de qualité et de partage de la valeur ajoutée.

#### Caractéristiques de la consommation

Les tendances de la consommation sont présentées en termes quantitatifs mais également en termes de comportement du consommateur et des facteurs économiques et sociologiques qui l'influencent.

L'enseignement amène les apprenants à intégrer les préoccupations des consommateurs : développement durable, praticité, santé, sécurité alimentaire.

Cette analyse s'appuie notamment sur les enquêtes, panels FranceAgriMer, CIPA, CNC et CRC, Agreste et les données FAO.

#### Etude des principales filières aquacoles

Il s'agit d'analyser plusieurs filières dont celles concernant les principales productions aquacoles pour permettre aux étudiants de les comparer.

Des visites permettent d'illustrer ces concepts. Un voyage d'études est vivement conseillé.

Des outils d'analyse de type force concurrentielle de Porter peuvent être mobilisés pour sortir d'une version exclusivement descriptive et permettre une approche plus dynamique.

## Possibilités d'action

### Critères de choix du circuit de commercialisation en fonction de la typologie et des objectifs de l'entreprise

Les facteurs déterminants des stratégies mises en œuvre dans les entreprises sont mis en évidence notamment la segmentation de la demande.

Les relations entre producteurs (coopération ou concurrence) sont présentées en lien avec la situation sur le marché.

L'adéquation entre la structure de l'offre et la demande est étudiée pour permettre aux apprenants d'appréhender l'intérêt des formes de regroupement de l'offre (organisation de producteurs, SICA, coopératives, groupes, GIE, etc.).

### Positionnement sur le marché

Dans une optique de compréhension de la politique commerciale de l'entreprise, à partir d'études de marché existantes, une présentation du plan de marchéage est réalisée. Elle vise non pas à une approche exhaustive de son contenu, mais à une vision globale de sa cohérence. L'enseignement permet à l'apprenant de comprendre les choix commerciaux et les logiques de commercialisation de l'entreprise.

La notion de positionnement est abordée et sa cohérence avec les politiques de commercialisation mises en place.

Les formes de contractualisation sont évoquées.

Les innovations dans les domaines techniques, commerciaux, etc. sont évoquées afin de montrer leurs rôles et leurs effets (sur la production ou sur la mise en marché).

Les alternatives aux pratiques conventionnelles vis à vis des ressources naturelles, de la gestion des intrants et des rejets sont présentées notamment le développement de l'aquaculture biologique, durable, citoyenne, multifonctionnelle, etc.

Des visites permettent d'illustrer cet aspect. Un voyage d'études est vivement conseillé.

### Démarches qualité

Il s'agit pour l'enseignant de présenter les démarches qualité pour qu'elles puissent être opérationnalisées par les apprenants. Au-delà des définitions de la qualité (subjective et objective, organoleptique, 5S, 2R, etc.), leur importance dans la mise en œuvre des stratégies de différenciation est mise en évidence.

Les principes d'application de cahiers des charges et ses implications sur les différentes opérations sont analysés.

### Valorisation par la transformation

L'enseignant amène l'apprenant à prendre en compte la réglementation sanitaire (paquet hygiène, système d'alerte, transport, agrément sanitaire, zonage, etc.) dans le cadre de l'entreprise de production. Cette capacité ne vise pas la transformation industrielle dans le cadre des industries agroalimentaires.

Les apprenants sont sensibilisés aux attentes sociétales en termes de transformation.

## Mise en œuvre d'opérations de valorisation de la production

Il ne s'agit pas d'amener les apprenants à être des spécialistes de la transformation ou de la commercialisation, mais de les sensibiliser à quelques principes pour leur permettre d'intégrer les consignes des responsables pour participer de façon efficace à ce type d'activité, quand l'entreprise leur demande de s'y impliquer.

Quelques exemples de situations sont étudiés au travers de cas concrets : transformation, vente directe, accueil et valorisation sur site, etc..